

Le 8 mars 2024

Travailleuses du secteur associatif

En grève féministe pour défendre nos retraites !



Féministes tant qu'il le faudra !

Pour défendre nos choix, nous faisons grève pour la liberté d'avorter, un droit fragile, dans le monde comme en France où l'on nous parle de "réarmement démographique".

Nous faisons grève contre celles et ceux qui se font les gardien-nes de la morale féministe et qui prétendent dire quelles sont les "bonnes" associations féministes et quelles sont les "mauvaises". Ces "mauvaises" associations seraient indignes des maigres subsides que l'État alloue aux associations qui luttent pour l'égalité ou pour l'intégrité des femmes et des personnes perçues comme femmes. Nous défendons l'autonomie des femmes et de leur mouvement et nous condamnons toutes les atteintes à la liberté associative.

Nous faisons grève contre la précarité alimentaire et énergétique, qui touche les plus pauvres d'entre nous, et majoritairement des femmes. Les conséquences des politiques libérales sur les revenus ou le marché du logement appauvrissent et précarisent en premier lieu les femmes et mettent à mal leurs besoins fondamentaux.

Nous faisons grève contre les violences sexistes et sexuelles, contre l'impunité des agresseurs, contre les violences gynécologiques et obstétriques.

Nous faisons grève pour les femmes et leurs enfants dans les zones de guerre, qui subissent les bombardements, les exodes, les viols de guerre.

Nous faisons grève pour les femmes dont les corps et les terres sont livrées à l'exploitation capitaliste sous ses formes les plus violentes.

Nous faisons grève plus que jamais pour défendre le droit à la retraite des femmes, mis à mal par la dernière réforme.

Nous faisons grève contre les inégalités dans le monde du travail et dans la sphère familiale qui se répercutent sur le salaire et l'emploi des femmes. Ces inégalités sont amplifiées au moment de la retraite, laissant de nombreuses femmes sans moyen pour vivre dignement.

ASSO-Solidaires revendique :

- L'amélioration des conditions de l'emploi des femmes et des personnes perçues comme femmes, et la revalorisation des métiers dits féminisés, en particulier dans le secteur associatif ;
- Le Smic à 1700 € ;
- Le droit à la retraite à 60 ans sans décote et le départ anticipé à 55 ans pour pénibilité ;
- Le partage d'un congé parental mieux rémunéré ;
- Un vrai service public de la petite enfance et des prises en charge de la dépendance ;
- Le maintien des dispositifs préférentiels pour les femmes tant que l'égalité salariale et l'égalité de prise en charge des enfants n'est pas réalisée.
- La constitutionnalisation du droit à l'avortement mais avec de vrais moyens pour y accéder et sans culpabilisation des personnes qui avortent
- Le droit d'être libres de nos choix vestimentaires, de nos corps, à vivre nos identités de genre et nos sexualités
- 3 milliards pour se donner les moyens d'une vraie lutte contre les harcèlements sexuels, les féminicides, et toutes les autres violences faites aux femmes au travail et partout

Pour ça, et parce qu'ensemble nous sommes puissantes,
nous serons toutes en grève le 8 mars !

Comment est né le 8 mars ?



Le 8 mars est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

Cette journée est issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain.

À la suite d'une proposition de Clara Zetkin en août 1910, l'Internationale socialiste des femmes célèbre **le 19 mars 1911 la première «Journée internationale des femmes»** et revendique **le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail.**

En Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, plus d'un million de personnes participent aux rassemblements.



Le 25 mars 1911, un incendie dans un atelier textile de Triangle Shirtwaist à New York tue **140 ouvrières**, dont une majorité d'immigrantes italiennes et juives d'Europe de l'Est, enfermées à l'intérieur de l'usine. Cette tragédie, liée à l'exploitation des femmes ouvrières, a un fort retentissement et **est commémorée par la suite lors des Journées internationales des femmes qui font alors le lien entre lutte des femmes et mouvement ouvrier.**

En 1913 et 1914, dans le cadre du mouvement pacifiste de la veille de la Première Guerre mondiale, des femmes d'Europe organisent fin février ou début mars des rassemblements contre la guerre. En 1914, c'est le 8 mars qui est retenu.

En 1917, en Russie, alors que deux millions de soldats sont morts pendant la guerre, des femmes choisissent le dernier dimanche de février pour faire grève et réclamer «du pain et la paix». Ce dimanche historique tombe le 23 février dans le calendrier julien alors en vigueur en Russie et le 8 mars dans le calendrier

grégorien : c'est le début de la Révolution russe. Quatre jours plus tard, le tsar abdique et le gouvernement provisoire accorde le droit de vote aux femmes.

Le 8 mars 1977, reprenant l'initiative communiste et à la suite de l'année internationale des femmes de 1975, l'Organisation des Nations unies adopte une résolution enjoignant à ses pays membres de célébrer une «Journée des Nations unies pour les droits de la femme et la paix internationale» : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société et de revendiquer plus d'égalité en droits.

Traditionnellement, les groupes et associations de femmes militantes préparent des manifestations partout dans le monde, pour faire aboutir leurs revendications, améliorer la condition féminine, fêter les victoires et les avancées.

La « grève féministe » est aussi un slogan politique qui renvoie au système patriarcal. Elle appelle à cesser le travail, les soins, les tâches domestiques, les études et la consommation !

**Pour connaître vos droits,
contactez ASSO-Solidaires
Rejoignez nous ! Syndiquez vous !
Mobilisons nous !**



**ACTION DES SALARIÉ·E·S
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Syndicat Asso - 31 rue de la grange aux belles 75010 Paris
contact@syndicat-asso.fr - syndicat-asso.fr